



Rappel sur la fermeture automatique annuelle des fonctions « arbitre » en anomalie

(arbitres sans dates de recyclage 25/26 ou sans date de validation du dossier médical 25/26)

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input checked="" type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes :		
<input type="checkbox"/> Information <input checked="" type="checkbox"/> Echéance de réponse : 17 novembre 2025		

Comme chaque saison, un certain nombre d'arbitres ne reprennent pas leur activité. D'autres restent actifs et leurs dates de recyclage et de validation de dossier médical (si requis) doivent être renseignées sur FBI pour 2025-2026.

Fermeture automatique des fonctions d'arbitres

Les stages de revalidation de début de saison ainsi que les stages de recyclage et tests de rattrapage sont en principe tous terminés.

Les données concernant le recyclage et la validation médicale de chaque arbitre (si requise) ont dû être renseignées sur FBI.

En conséquence, comme chaque saison à cette époque, afin de clôturer l'activité des arbitres non revalidés et/ou de protéger les arbitres non en règle médicalement, toutes les fonctions d'arbitres (hors arbitres club et stagiaires départementaux) dont :

- soit la date de recyclage n'a pas été renseignée sur FBI pour la saison 2025-2026, ...
 - soit la date de validation du dossier médical arbitre (si requis) n'a pas été renseignée sur FBI, ...
- ... vont être fermées automatiquement chaque semaine à compter du **17 novembre 2025**.

A ce jour, 1055 fonctions d'arbitres officiels sur les 7889 actuellement enregistrées sont susceptibles d'être fermées pour l'un ou l'autre de ces deux motifs.

- 9% pour une date de dossier médical manquante ou obsolète (antérieure au 01/06/2025)
- 27% pour une date de recyclage manquante ou obsolète (antérieure au 01/07/2025)

Les comités et les Ligues sont donc invités à consulter la liste de leurs arbitres et à **mettre à jour les données manquantes, et clôturer les fonctions des arbitres inactifs** avant la fermeture automatique prochaine des fonctions des arbitres en anomalie.

Pour rappel, les arbitres Club et Stagiaires Départementaux ne sont pas sujets à recyclage et les arbitres réussissant l'examen en cours de saison ne sont pas non plus concernés par le recyclage ou par les contraintes médicales autres que celles de l'arbitre club.

Ces démarches sont aussi utiles pour obtenir une vision claire de l'évolution statistique de nos effectifs en arbitres actifs et objectiver des bénéfices du Pacte Officiels #TousEngages.

Contrôle de la situation des arbitres

Le contrôle des dates de recyclages et dates de validation du dossier médical des arbitres est disponible sur FBI via « Edition / Gestion des Editions / Licences / Officiels – FFBB - Liste des arbitres (FBE) »

Rechercher une édition

Recherche par nom, mot clé...

Module : Licence

Édition : Officiel - FFBB - Liste des arbitres (FBE)

LANCER L'ÉDITION

Renseigner ensuite :

La Ligue, le Comité, « tous les clubs » et le niveau des officiels recherchés.

Puis cliquer sur « Lancer l'édition ».

Dans l'exemple anonymisé ci-dessous, on constate que les dates d'aptitude médicale (arbitres de plus de 30 ans nés avant 1996) ou de recyclage invalides sont surlignées en rouge. Les fonctions de ces arbitres devraient être fermées automatiquement prochainement.

Les cellules surlignées en jaune correspondent aux anomalies justifiant la fermeture prochaine de la fonction (date manquante ou dates obsolètes).

mardi 28 octobre 2025

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

FFBB - Liste des arbitres actifs

N°National	Ligu	CD	N°Licence	Nom	Type Off	Niveau	D.Naissance	Âge	D.Apt.med	D.Recyclag
					Arbitre	DEP-1	18/01/1974	52	20/09/2025	20/09/2025
					Arbitre	DEP-1	21/02/1983	43	02/10/2025	20/09/2025
					Arbitre	DEP-1	10/05/1985	41	31/07/2024	26/09/2025
					Arbitre	REG-2	14/01/1966	60	14/08/2025	14/09/2025
					Arbitre	DEP-1	25/05/1975	51	09/09/2024	14/09/2024
					Arbitre	DEP-1	09/08/1987	38	13/01/2025	14/09/2024
					Arbitre	REG-1	06/12/1987	38	01/09/2025	06/09/2025
					Arbitre	DEP-1	26/08/1978	47	09/07/2024	28/09/2024

Modalités de réactivation des fonctions d'arbitres

En cas de fermeture de fonction, pour la réactiver ultérieurement, le Comité ou la Ligue devront réouvrir la fonction de l'arbitre à partir de sa fiche licence, sans oublier de saisir son niveau, sa date de recyclage annuel et la date de validation de son dossier médical. A défaut la fonction sera à nouveau refermée automatiquement la semaine suivante.

Rappel aux comités pour les arbitres de niveau départemental et supérieur de 30 ans et plus

Si les arbitres officiels de moins de 30 ans peuvent officier avec un simple certificat médical, les règles FFBB imposent à ceux **âgés de plus de 30 ans** de faire valider leur dossier médical arbitre auprès d'un médecin agréé. Le comité ou la ligue sont chargés de renseigner cette donnée sur FBI. A défaut, ils ne doivent pas officier.

Contact : Bruno VAUTHIER

E-mail : sfoff@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Bruno VAUTHIER Responsable du Service Formation des Officiels	Pierre Olivier CROIZAT DTN Adjoint Directeur Pôle Formation et Emploi	Th. BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2025-11-07 NOTE LR CD CLUB 2-PFE-OFFICIELS - Fermeture des fonctions arbitre sans recyclage ou dossier médical à jour	